



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/dsj

—

15 mai 2012, 18h, Forum Fribourg

Seules les paroles prononcées font foi!

Bicentenaire de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments

Allocution de M. Erwin Jutzet, Conseiller d'Etat, Président du Conseil d'administration de l'ECAB

Monsieur le Président du Conseil d'Etat, cher Collègue,
Madame la Présidente du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, chers Collègues,
Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux,
Monsieur le Conseiller aux Etats élu,
Messieurs les Préfets,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Syndics et Conseillers communaux,
Chers Membres du Conseil d'administration de l'ECAB,
Monsieur le Directeur, chers collaborateurs et collaboratrices de l'ECAB,
Mesdames et Messieurs les Invités,

Nous célébrons ce soir 200 ans de succès. Mais il ne s'agit pas d'un succès facile. Il ne s'agit pas d'un succès paisiblement acquis sur un chemin pavé de roses, mais d'un succès fait de permanentes consolidations, conditionné par une attention de tous les instants à un environnement en perpétuelle évolution. Ce succès a été difficile à construire, et il reste toujours à reconstruire, patiemment, en faisant fi des obstacles, et en apprenant des catastrophes qui ont jalonné et qui jalonneront encore le chemin.

Et c'est parce que ce succès a été difficile qu'il vaut vraiment la peine de le célébrer ce soir. Car il n'y pas de succès mémorable qui ne soit acquis sans avoir victorieusement affronté l'adversité. Cette adversité, nous la connaissons tous. C'est l'incendie. C'est l'effondrement. C'est le glissement de terrain. C'est l'ouragan. C'est la grêle.

Face à ces éléments naturels, la réponse de la collectivité fribourgeoise il y a 200 ans, mais aussi de nombreux autres cantons à la même époque, a été celle du système solidaire institutionnalisé: une assurance des bâtiments mutuelle et obligatoire pour tous les propriétaires, quels qu'ils soient, du particulier à la collectivité publique en passant par la paroisse ou la communauté religieuse. Et, surtout, une assurance dont le niveau de la prime serait identique pour tous, quel que soit le risque encouru par le bâtiment.

Ces principes fondateurs ont été souvent contestés au cours du XIX^e siècle. Mais ils n'ont jamais été abandonnés. Tout simplement parce que ce sont les seuls qui permettaient de constituer des réserves

suffisantes pour faire face, notamment, aux grands incendies qui, à l'époque, ravageaient jusqu'à des villages entiers, comme Albeuve en 1876 ou, juste à côté, Neirivue en 1904. La solidité financière de l'institution était l'enjeu principal, et la solidarité entre la ville et la campagne, entre le bâtiment structurellement résistant et le bâtiment davantage en prise aux morsures du feu.

Aujourd'hui, des attaques contre ce système reviennent occasionnellement. Mais elles ne sont pas prises très au sérieux. Car la conviction dans la pertinence du modèle est inchangée. En 2005, dans son *Rapport comparatif sur la libéralisation des services en Suisse et dans l'Union européenne*, le Secrétariat d'Etat à l'économie relevait que – je cite – « de nombreux économistes affirment que la libéralisation de l'assurance des bâtiments engendrerait des coûts économiques supérieurs aux avantages, par exemple en raison du relâchement de la prévention ou des frais de marketing élevés des compagnies privées. Du point de vue économique, un monopole de l'Etat peut se révéler judicieux dans le domaine de l'assurance des dommages dus à des événements naturels ».

Mit dem Hervorheben der Präventionsfrage sprechen die im Bericht des SECO zitierten Ökonomen einen grundlegenden Pfeiler des Erfolgs an, einen Erfolgsfaktor des Systems im Allgemeinen, aber auch unserer kantonalen Versicherung im Besonderen. Während ihrer ganzen Geschichte hat die KGV nicht nur auf die Entwicklungen in ihrem Tätigkeitsbereich zu reagieren gewusst, sondern sie hat auch eine aussergewöhnliche, proaktive Rolle eingenommen. Sie hat nicht nur ihren Auftrag wahrgenommen, den Wiederaufbau zerstörter Gebäude zu finanzieren, sondern stand auch im Zentrum einer Entwicklung hin zu einem sichereren Umfeld. Ihre Hilfeleistung beim Aufbau präventiver Infrastrukturen und ihr Beitrag zur effizienten Ausrüstung der Feuerwehrcorps sind beträchtlich.

Doch, was unsere kantonale Gebäudeversicherung ihren Pendants gegenüber auszeichnet, ist vor allem auch ihr Pioniercharakter im Hinblick auf die Verbesserung der internen Funktionsweisen und ihrer Effizienz. Die KGV verfügt über drei Zertifizierungen: ISO 9001 für das Qualitätsmanagement der Organisation, ISO 14001 für die Umweltpolitik des Unternehmens und ISO 17020 als Inspektionsstelle für Aufzüge, Warenaufzüge und Fahrtreppen. Der Gefahrensimulator SecuLab und die Abteilung Erdbebensicherheit ParaSismo, oder auch das kantonale Inspektorat für elektrische Installationen bereichern die Leistungspalette der KGV mit einem Mehrwert, der nach seinesgleichen sucht.

Eines ist sicher: Die KGV unterliegt keinesfalls der Gefahr, die Präventionsanstrengungen zu verringern, wie dies im Bericht des SECO skizziert wird! Und dennoch, obwohl der Kanton Freiburg in den letzten Jahrzehnten nicht von grossen Naturkatastrophen verschont geblieben ist (man erinnere sich an Falli-Hölli im Jahr 1994, an Lothar oder an den Hagelsturm in Böisingen im Jahr 1999), sind diese Präventionsanstrengungen nie auf dem Rücken der Versicherten unternommen worden. Denn die Prämien sind regelmässig gesunken und gehören heute zu den günstigsten in der Schweiz.

L'ECAB, « notre » ECAB, est un sujet dont on pourrait parler des heures. Son histoire se confond avec l'histoire de notre canton. Son développement est étroitement lié avec notre développement économique. Ses heures les plus sombres sont celles qu'ont connues, durant deux siècles, tant de Fribourgeoises et de Fribourgeois soudainement frappés par les éléments naturels, perdant parfois tous leurs biens, voyant toute leur vie partir en fumée. Mais de ces heures sombres, l'ECAB a

toujours fait ressurgir la lumière de l'avenir, en étant constamment aux côtés des sinistrés. Et j'aimerais même dire : en étant « du côté » des sinistrés.

Mesdames et Messieurs, notre Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments est un miroir de notre canton, c'est un condensé de notre Etat de Fribourg et des valeurs qui fondent son action. D'une part la prudence et la prévoyance financière, mais aussi la générosité lorsqu'il s'agit de soulager la détresse et de préparer l'avenir. D'autre part la solidarité grâce à laquelle les Fribourgeois petits et grands, puissants ou modestes, les villes et les campagnes, les entreprises et les particuliers, œuvrent ensemble à un canton prospère, un canton qui se construit un avenir durable et consolide sa cohésion sociale.

Wir feiern heute Abend 200 Jahre des Erfolges. Den Erfolg der KGV, der sich mit dem Erfolg unseres Kantons durchmischt. Eine Erfolgsgeschichte im typisch freiburgischen Stil: weder spektakulär noch besonders rasant, sondern ein Erfolg der Bescheidenheit, der mit Geduld aufgebaut worden ist.

Möge dieser Erfolg die KGV und unseren Kanton auch im kommenden Jahrhundert begleiten! Puisse ce succès accompagner l'ECAB et notre canton durant le centenaire à venir ! Vive l'ECAB, vive le canton de Fribourg, bonne soirée à tous !